

Nous, les associations ou collectifs ci-dessous, dénonçons haut et fort ces pratiques scandaleuses, inhumaines, honteuses dans un pays qui se revendique terre des droits de l'Homme ! Quid des droits des enfants également ?



COMMUNIQUÉ DE PRESSE : STOP AU GACHIS HUMAIN ET FINANCIER

Ce jeudi 24 septembre 2020 au 3 rue Lucien Gaulard à Melun (77), un huissier a fait irruption en compagnie de policiers dans leur squat, une maison inhabitée depuis un certain temps, pour jeter à la rue 8 personnes roumaines dont deux enfants de 2 et 4 ans, ce dernier récemment scolarisé.

Certes en février 2020, une des familles avait appris qu'une expulsion allait survenir. Et puis plus rien. Aucune information en amont, **pas de propositions d'hébergement**, RIEN, RIEN et RIEN, sauf la mise à la rue !

C'est d'autant plus regrettable qu'un travail de fond était engagé, enfants scolarisés, démarches d'accès aux droits enclenchées, suivi médical assuré par le Réseau Ville Hôpital Sud Seine et Marne.

Non seulement, ces expulsions de squats dans des habitations abandonnées sont indignes mais elles sont coûteuses pour toutes les collectivités territoriales, de la commune à l'État : frais des expulsions, ceux des bétonisations pour limiter l'accès à des terrains, des passages, des bâtiments qui se dégradent peu à peu, ceux des barricadements de maisons inhabitées qu'ils sont pourtant prêts à rendre habitables... mais, en sus, elles favorisent, qui plus est en cette saison et en cette période de pandémie liée à la Covid-19, des maladies et leur propagation.

Ces personnes dans leur immense majorité ne demandent qu'à travailler, avoir un toit et se fonder dans la société, ce qu'elles prouvent chaque fois qu'une telle opportunité leur est offerte. Elles sont une grande richesse pour notre pays, travaillant dans des secteurs peu attractifs, comme les métiers du bâtiment ou ceux de bouche.

Une autre politique est tout-à-fait possible et bien plus « rentable » que les évacuations à répétition. Nous sommes prêts à accompagner tout projet soutenu par les élus et la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et l'Accès au logement (DIHAH).

Nous demandons en urgence **la suspension de toute évacuation insuffisamment préparée** (l'association EQUALIS qui gère le 115 n'a même pas été informée de l'évacuation de jeudi dernier) cela met gravement en danger la santé publique (pas de tests avant évacuation) et détruit les suivis sanitaires et les scolarités en cours, au mépris du droit à l'éducation.

Nous demandons à Monsieur le Préfet d'organiser une première réunion, avec tous les partenaires concernés, pour établir un plan départemental d'action pour la disparition des bidonvilles comme le demandait l'instruction du gouvernement du 25 janvier 2018 (<https://www.romeurope.org/instruction-gouvernement-visant-a-donner-nouvelle-impulsion-a-resorption-campements-illicites-bidonvilles/>).

De plus, en juillet 2020, un ministre a déclaré lors des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale *“Je vais donner instruction aux préfets par circulaire dès cette semaine de s'assurer que seules les procédures d'expulsions locatives adossées à des possibilités de relogement opérationnel soient mises en œuvre”*.

Une instruction claire, allant dans le sens de cette réponse du ministre a été adressée aux Préfets. Nous demandons qu'elle soit appliquée, donc que ces familles soient hébergées immédiatement et qu'à l'avenir plus aucune famille ne se retrouve à la rue.